



Profitez des avantages tangibles de
l'assurance crédit commercial



Valeur de l'assurance crédit commercial

Les avantages de l'assurance crédit commercial sont considérables — et quantifiables. À l'aide de simples calculs, vous pourrez faire ressortir les avantages financiers tangibles qu'offre un programme savamment conçu. Les exemples présentés ci-dessous démontrent comment le bénéfice augmente dans trois domaines clés d'une entreprise canadienne type.



1^{er} avantage:

Ventes (et bénéfices) aux clients existants

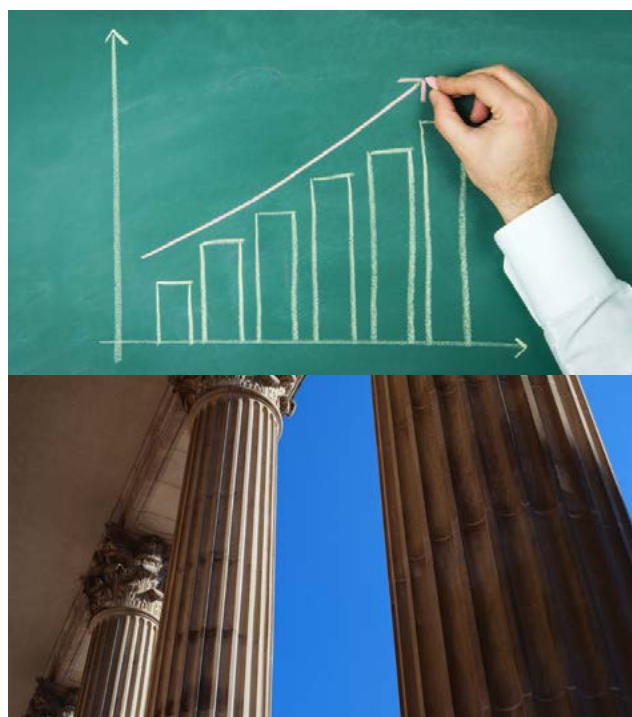
Une fois l'assurance crédit commercial établie, la société ABC peut accroître son chiffre de ventes (et son bénéfice) en augmentant la limite de crédit offerte aux clients importants. L'exemple ci-dessous illustre comment l'augmentation des comptes débiteurs, multipliée par le ratio de rotation des comptes clients moyen, se traduit par une augmentation potentielle du chiffre de ventes et du bénéfice de la société.

Client/Pays/Catégorie	Limite de crédit actuelle	Limite de crédit désirée	Différence
Client A	2 000 000 \$	4 000 000 \$	2 000 000 \$
Client B	500 000 \$	600 000 \$	100 000 \$
Client C	250 000 \$	500 000 \$	250 000 \$
		Augmentation potentielle des limites/CD	2 350 000 \$
		Ratio de rotation des comptes clients moyen	4
		Augmentation potentielle des ventes	9 400 000 \$
		Marge bénéficiaire brute	10%
		Bénéfice brut potentiel lié à l'augmentation des limites de crédit.	940 000 \$

Les mêmes résultats — vus sous un angle différent

Une fois l'assurance crédit commercial établie, l'entreprise pourrait accroître son chiffre de ventes global et par le fait même, obtenir une hausse importante de son bénéfice brut.

	Société ABC
Ventes annuelles	200 000 000 \$
Pourcentage d'augmentation potentielle des ventes avec l'assurance crédit commercial	6,7%
Augmentation potentielle des ventes	13 400 000 \$
Marge bénéficiaire brute	10,0%
Bénéfice brut potentiel lié à l'augmentation des ventes	1 340 000 \$



Valeur de l'assurance crédit commercial



Lorsqu'une grande partie des ventes d'une entreprise provient d'un petit nombre de clients, l'assurance crédit commercial peut atténuer les risques liés à une si forte concentration.

2^e avantage :

Percer de nouveaux marchés

L'assurance crédit commercial favorise également l'expansion sécuritaire de votre entreprise dans de nouveaux pays et marchés. Elle peut vous permettre d'accroître votre chiffre de ventes dans des marchés existants en vous aidant à faire passer les clients de l'état lettre de crédit à l'état compte ouvert, ce qui pourrait potentiellement mener à un chiffre de ventes accru pour votre entreprise et à des frais de financement commercial réduits pour votre client : une solution gagnante pour tous!!

FORMULE DE CALCUL

Augmentation potentielle des limites
 x Ratio de rotation des comptes clients moyen
 = Augmentation potentielle des ventes
 x Marge bénéficiaire brute (%)
 = IBénéfice brut accru

Client/Pays/Catégorie	Limite de crédit actuelle	Limite de crédit désirée	Différence
Pays A – De la lettre de crédit au compte ouvert	500 000 \$	1 000 000 \$	500 000\$
Pays B – Nouveau marché	0 \$	500 000 \$	500 000\$
		Augmentation potentielle des limites/CD	1 000 000 \$
		Ratio de rotation des comptes clients moyen	4
		Augmentation potentielle des ventes	4 000 000 \$
		Marge bénéficiaire brute	10%
		Bénéfice brut potentiel lié à l'augmentation des limites de crédit	400 000 \$

3^e avantage:

Financement bancaire plus avantageux

Une fois l'assurance crédit commercial établie, l'entreprise pourrait être en mesure d'obtenir du financement bancaire plus avantageux et d'accroître le fonds de roulement disponible à l'aide du même bassin de comptes débiteurs. En voici un exemple.

Comptes débiteurs nationaux	40 000 000 \$	
Comptes débiteurs étrangers	10 000 000 \$	
Possibilité actuelle d'emprunt sur CD nationaux	24 000 000 \$	Taux d'avance actuel sur CD nationaux – 60 %
Possibilité actuelle d'emprunt sur CD étrangers	0 \$	Taux d'avance actuel sur CD étrangers – 0 %
Possibilité d'emprunt totale sans assurance crédit commercial	24 000 000 \$	
Possibilité d'emprunt sur CD nationaux avec assurance crédit commercial	36 000 000 \$	Taux d'avance actuel sur CD nationaux avec assurance – 90 %
Possibilité d'emprunt sur CD étrangers avec assurance crédit commercial	7 000 000 \$	Taux d'avance actuel sur CD étrangers avec assurance – 70 %
Possibilité d'emprunt totale avec assurance crédit commercial	43 000 000 \$	
Possibilité d'emprunt totale accrue	19 000 000 \$	La possibilité d'emprunt augmente de 24 millions de dollars à 43 millions de dollars.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes:

Toronto – 120 boul. Bremner, bureau 2200

Gilbert Bautista – Souscripteur principal
Gilbert.Bautista@aig.com, 416 596 2748

Montréal – 2000, av. McGill College, bureau 920

Ramcharitar Victor – Souscripteur principal
Ramcharitar.Victor@aig.com, 514-987-5353



L'American International Group, Inc. (AIG), est l'une des principales sociétés d'assurance internationales. Fondé en 1919, le groupe de sociétés membres d'AIG offre aujourd'hui une vaste gamme de services d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie, de produits de retraite et de produits financiers à nos clients dans plus de 80 pays et juridictions. Nous offrons divers produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. Les actions ordinaires d'AIG sont négociées sur la bourse de New York et de Tokyo.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur AIG en consultant les sites suivants : www.aig.com et www.aig.com/strategyupdate | YouTube : www.youtube.com/aig | Twitter : @AIGinsurance | LinkedIn : www.linkedin.com/company/aig

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance commerciale et d'assurance consommateur au Canada. La présente protection pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tierces parties indépendantes. Le logo d'AIG et le nom AIG sont des marques de commerce déposées de l'American International Group, Inc., utilisées sous licence par La Compagnie d'assurance AIG du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur AIG Canada, visitez notre site Internet à l'adresse suivante : www.aig.ca.

© 2017 American International Group, Inc. Tous droits réservés.

03/17 3828D